



PLANS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

► UNE APPROCHE EN PLUSIEUR ÉTAPES

Mandat du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour 2019 à 2023

Favoriser la diversification de l'économie en appuyant
la croissance des secteurs autres que celui des ressources
extractibles et établir des cibles de diversification
régionale

1. Travailler avec les gouvernements autochtones et les administrations communautaires pour cibler et développer les débouchés économiques.
 - a. *Établir des plans de développement économique afin de soutenir la croissance de tous les secteurs de l'économie, dont l'agriculture, la pêche, la foresterie, l'économie du savoir, le secteur manufacturier et les arts.*

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) adopte une approche en plusieurs étapes pour les échanges avec les gouvernements, l'industrie et les résidents des TNO qui orienteront ses plans de développement économique régional (PDER).

L'élaboration de chaque plan de développement économique régional se basera sur ce processus d'échanges en trois étapes, qui devrait se terminer à l'automne et assurer que les éléments suivants soient pris en considération :

- Consulter les intervenants et les résidents par l'intermédiaire de sondages, d'entrevues et de séances de discussion de groupe;
- Sensibiliser davantage le public aux liens entre développement économique et croissance à long terme;
- Cerner les forces, les faiblesses, les possibilités et les menaces (analyse FFPM) qui concernent l'économie;
- Instaurer des mesures pour profiter des forces et des possibilités ainsi que pour contrer ou atténuer les faiblesses et les menaces déterminées;
- Établir des priorités d'action qui font le consensus dans chaque région.

Trois étapes

Étape 1 – Cette étape comprenait des entrevues avec des représentants de l'industrie et des experts du secteur. Ces entrevues se sont déroulées durant l'été 2022 par téléphone ou sur des plateformes de conférence multimédias.

Étape 2 – Cette étape comprenait la réalisation d'un sondage auprès des intervenants avant l'échange avec le public; le consultant du GTNO a communiqué avec des représentants de tous les ordres de gouvernement (autochtone, municipal et territorial) dans chaque région.

Étape 3 – Cette étape se déroulera à l'automne 2022. Le personnel et les consultants du GTNO se rendront dans chacune des régions administratives des TNO et coopéreront avec des animateurs locaux pour mener des séances d'échanges communautaires avec le public.

Une fois terminé, chaque plan de développement économique régional comprendra ce qui suit :

- Aperçu de la situation économique de la région concernée. Cette description comprendra des données tirées des principaux indicateurs économiques et fournira un synopsis détaillé sur chaque région;
- Analyse des forces, faiblesses, possibilités et menaces (FFPM) intégrant les résultats de l'étude de l'environnement, les entrevues, les sondages, et les discussions de groupe;
- Ensemble des mesures permettant de profiter des forces régionales et des possibilités extérieures, ainsi que de contrer les faiblesses et d'éviter les menaces;
- Liste des recommandations à appliquer pour créer des possibilités économiques et des occasions d'emploi dans les régions et leurs collectivités. Les possibilités cernées devront être classées en fonction de leur chance de se concrétiser, de générer de grands profits et d'attirer l'investissement.

Il est prévu que les différents plans de développement économique régional soient disponibles pour chacune des six régions des TNO à l'été 2023.